

LE PROJET D'ÉVALUATION DU LYCEE SAINT JOSEPH DE LAMBALLE

ANNEE SCOLAIRE 2022-20223

I- PRESENTATION DES MODALITES D'ÉVALUATION DU BACCALAUREAT

Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus par le candidat, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de sa note globale. Les résultats obtenus pendant le cycle terminal dans des enseignements optionnels sont également pris en compte pour l'examen.

Chaque note prise en compte pour le baccalauréat, au titre des enseignements obligatoires, est affectée d'un coefficient. La somme de ces coefficients est de 100.

Les cinq épreuves terminales représentent **60%** des coefficients au titre des enseignements obligatoires. Elles sont constituées des épreuves anticipées de français (affectées d'un coefficient 10), de l'épreuve de philosophie (avec un coefficient 8 dans la voie générale et un coefficient 4 dans la voie technologique), de deux épreuves d'enseignement de spécialité (dotée chacune d'un coefficient 16) et d'une épreuve orale dite « Grand Oral » (dont le coefficient est de 10 dans la voie générale et 14 dans la voie technologique).

Les autres enseignements obligatoires représentent **40%** des coefficients : l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première, l'histoire-géographie, l'enseignement scientifique dans la voie générale, les mathématiques dans la voie technologique, la langue vivante A, la langue vivante B et l'éducation physique et sportive, l'enseignement moral et civique.

En ce qui concerne **les enseignements optionnels**, chacun d'entre eux est pris en compte avec un coefficient 2 pour la classe de première et un coefficient 2 pour la classe de terminale. Ces coefficients s'ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires.

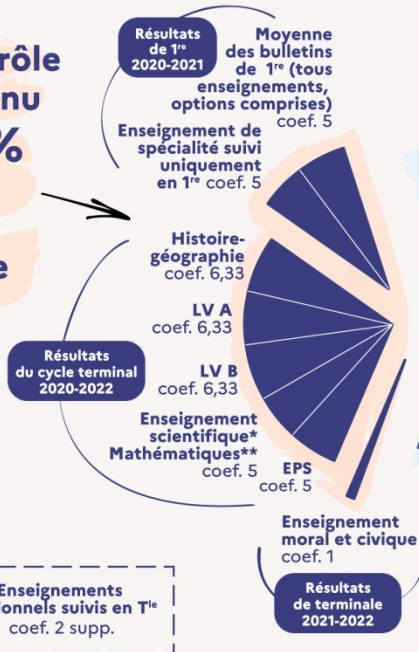
Pour la session 2022 (élèves de terminale étant en cycle terminal entre 2020 et 2022)

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale pour les élèves en terminale en 2021-2022

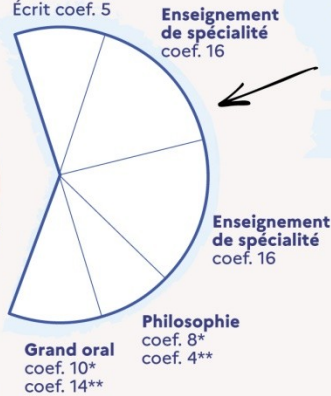


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



Enseignements optionnels suivis en 1^{re}
coef. 2 supp.

MENJS - Octobre 2021



*En voie générale

**En voie technologique

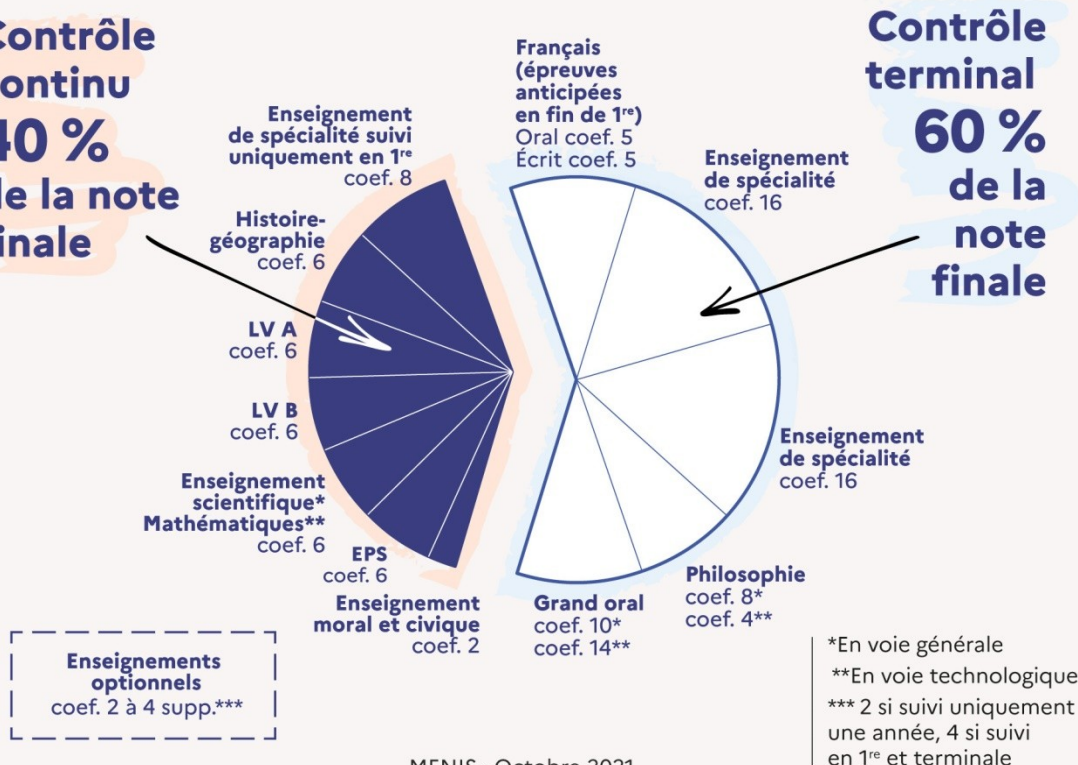
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



MENJS - Octobre 2021



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

II- L’EVALUATION DU CONTROLE CONTINU

Les 40% de la note du baccalauréat issus des enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales sont calculés à partir des résultats obtenus en classe pendant les deux années du cycle terminal, pour les candidats scolaires.

Les moyennes sont attribuées par les professeurs, entérinées en conseil de classe, transmises aux familles dans les bulletins trimestriels ou semestriels, puis renseignées dans le livret scolaire. Elles sont désignées par les termes « évaluations chiffrées annuelles » dans les textes réglementaires relatifs à l'organisation du baccalauréat. Dans chaque enseignement concerné, la moyenne annuelle est validée lors du dernier conseil de classe de chaque année du cycle terminal (fin de première et fin de terminale).

Les notes retenues pour le baccalauréat dans les enseignements obligatoires ne donnant pas lieu à une épreuve terminale sont les moyennes annuelles du candidat, qui rassemblent l'ensemble des résultats chiffrés obtenus par l'élève au fil de son parcours scolaire pendant les deux années du cycle terminal dans les enseignements concernés. La valeur certificative donnée à ces moyennes implique que l'équipe pédagogique conduise au préalable une réflexion au sein de chaque établissement, afin de définir **un projet d'évaluation**.

‘Cette réflexion permet d’élaborer au sein de chaque établissement un cadre réfléchi et organisé au sein de l’équipe pour l’évaluation des élèves, formalisé par un document de référence appelé projet d’évaluation et partagé à l’échelle de la communauté éducative. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l’égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d’autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d’élèves.’

Cette élaboration collective permet à chaque professeur de construire avec ses pairs une démarche concertée, de partager l'expertise issue de sa pratique professionnelle et ainsi d'apporter sa contribution à la définition commune du cadre dans lequel il inscrira ensuite sa pratique d'évaluation.

Pour avoir du sens et être réellement représentative, une moyenne annuelle doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes. À ce titre, les élèves doivent accomplir tous les travaux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées. Ils sont tenus de suivre les enseignements correspondant au programme et figurant dans leur emploi du temps établi par l'établissement scolaire.

A noter qu’au même titre que l’évaluation ponctuelle des spécialités (mars) et que les épreuves anticipées de français (passées en juin / juillet de l’année de 1^{ère}), l’ensemble des notes acquises lors du contrôle continu est pris en compte dans le dossier Parcoursup de l’élève.

Suite à l’harmonisation des notes au niveau du Rectorat, il se peut qu’il y ait une différence entre la moyenne annuelle obtenue par matière en établissement et celle indiquée dans Cyclades (logiciel de notes du Rectorat).

III- ABSENTEISME ET FRAUDE

Un suivi attentif de l'assiduité des élèves est mis en place dans chaque établissement accueillant des candidats scolaires afin d'anticiper les difficultés éventuelles de constitution de moyennes. Au lycée Saint Joseph, les enseignants demandent aux élèves qui ont été absents de refaire les évaluations afin qu'ils soient évalués comme leurs camarades. Le rattrapage des devoirs communs ou examens blancs est obligatoire.

A titre exceptionnel, si l'absence d'un élève à plusieurs évaluations est jugée par le conseil de classe en fin d'année comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. L'élève recevra alors une convocation à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement. S'il est de nouveau absent, il obtiendra la note de '0'.

S'agissant des épreuves terminales, **la gestion des situations de fraude** pour la voie générale et la voie technologique est prévue par les dispositions des articles D.334-25 à R.334-35 du Code de l'éducation. Ils définissent notamment le régime des sanctions qui peuvent être prises par la commission de discipline du baccalauréat.

En ce qui concerne les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement. Au sein de notre établissement, toute tricherie ou suspicion de tricherie sera sanctionnée comme indiqué dans notre règlement intérieur. Un procès-verbal sera dressé en cas de suspicion de tricherie ou de tricherie puis étudié par l'enseignant et la direction. Il sera circonstancié et signé par l'élève et l'enseignant ou le personnel en charge. A noter que lors de toutes évaluations, les portables et autres objets connectés devront être éteints et placés dans les sacs des élèves qui seront fermés (sauf cadre particulier de l'évaluation).

IV- PRINCIPES DE LECTURE DU PROJET D'ÉVALUATION DU LYCÉE SAINT JOSEPH

Le projet d'évaluation du lycée Saint Joseph est à la croisée des attendus des textes officiels mais aussi du projet de l'enseignement catholique et du projet éducatif de l'établissement. Ce projet fait partie de la formation intégrale des jeunes accueillis dans notre établissement.

Au sein de notre projet d'évaluation, vous retrouverez :

- __ le nombre minimal de notes dont doit disposer un élève pour présenter une moyenne trimestrielle significative à l'examen
- __ les types d'évaluation qu'un élève se verra proposer au cours de sa scolarité lors du cycle terminal

En fonction des projets de classes réalisés au cours de l'année ou des spécificités du groupe classe, l'enseignant à partir de son expertise pourra adapter les modalités et le nombre des évaluations proposées.

EDUCATION MORALE ET CIVIQUE EN CLASSE DE 1ERE ET DE TERMINALE
(tronc commun)

Nombre de notes	Types d'évaluation	Coefficient appliqué
- 2 à 3 notes dans l'année.	- Travaux écrits, oraux, débats, évaluations de connaissances, argumentation...	Coefficient 1

PROJET D'EVALUATION EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les types d'évaluation	Nombre d'évaluation par période	Nombre de note par période	Compétences évaluées
Evaluation diagnostique Evaluation formative Evaluation sommative/certificative Proportion affectée à chaque type d'évaluation dans le calcul de la moyenne : 100% certificative ou sommative 0% diagnostique et formative	1 évaluation diagnostique par trimestre Au moins 1 évaluation formative par trimestre 1 évaluation certificative ou sommative par trimestre	1 par période	1- Réaliser des performances motrices optimales 2- Réaliser et soigner une prestation corporelle 3- Conduire de façon responsable un affrontement collectif et interindividuel 4- Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique

PROJET D'ÉVALUATION EN ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

En classe de 1^{ère} générale

Nombre d'évaluations	Types d'évaluations
2 à 3 notes minimum par trimestre	<p>50 % de la moyenne d'évaluations sommatives et 50 % formatives</p> <p>Des évaluations sommatives et formatives peuvent être prises en compte dans la moyenne.</p> <p>Lorsqu'une évaluation pluridisciplinaire peut être programmée, elle comptera pour 50 % de la note du trimestre dans lequel l'évaluation sera réalisée.</p> <p>Le projet expérimental et numérique vaut 50 % de la moyenne du trimestre dans lequel il est évalué.</p> <p>Les compétences du livret scolaire du lycéen sont évaluées en classe tout au long de l'année scolaire.</p>

En classe de Terminale générale

Nombre d'évaluations	Types d'évaluations
2 à 3 notes minimum par trimestre	<p>50 % de la moyenne d'évaluations sommatives et 50 % formatives</p> <p>Des évaluations sommatives et formatives peuvent être prises en compte dans la moyenne.</p> <p>Lorsqu'une évaluation pluridisciplinaire peut être programmée, elle comptera pour 50 % de la note du trimestre dans lequel l'évaluation sera réalisée.</p> <p>Les compétences du livret scolaire du lycéen sont évaluées en classe tout au long de l'année scolaire.</p>

**PROJET D’EVALUATION HISTOIRE-GEOGRAPHIE (tronc commun) –
SPECIALITE HISTOIRE-GEOGRAPHIEGEOPOLITIQUE ET SCIENCES
POLITIQUES – EDUCATION MORALE ET CIVIQUE (tronc commun)**

**HISTOIRE-GEOGRAPHIE EN CLASSE DE 1ERE ET DE TERMINALE (tronc
commun)**

Nombre de notes	Type d’évaluation	Coefficients appliqués
<ul style="list-style-type: none"> - 2 notes au minimum par trimestre en classe de Première et de Terminale Générale pour les devoirs sur table en temps limité. - 1 note au minimum par trimestre en classe de Première et de Terminale technologique pour les devoirs sur table en temps limité. - D’autres évaluations sont possibles : des évaluations, éventuellement notées qui peuvent être ajoutées dans la moyenne du trimestre à la libre appréciation de l’enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des évaluations type BNS : Réponse à une question problématisée, analyse critique de documents, transposer un texte en croquis, composition. - Des évaluations de connaissances : quiz, QCM... - Autres types d’évaluations : des exposés, travaux écrits ou oraux... 	<ul style="list-style-type: none"> - Un devoir sur table en temps limité de type BNS : coefficient 1. - Un devoir type bac (Bac blanc en Spécialité) : coefficient 2. - Un devoir de connaissances : coefficient de 0,5. - Autres types d’évaluations : coefficient inférieur ou égal à 0,5.

**SPECIALITE HISTOIRE-GEOGRAPHIE GEOPOLITIQUE SCIENCES
POLITQUES EN 1ERE GENERALE**

Nombre de notes	Type d'évaluation	Coefficients appliqués
<ul style="list-style-type: none"> - 2 notes au minimum par trimestre en classe de Première générale pour les devoirs sur table en temps limité 	<ul style="list-style-type: none"> - Des évaluations type BNS : Réponse à une question problématisée, analyse critique de documents, transposer un texte en croquis, composition. - Des évaluations de connaissances : quiz, QCM... - Autres types d'évaluations : des exposés, travaux écrits ou oraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Un devoir sur table en temps limité de type BNS : coefficient 1. - Un devoir type bac (Bac blanc en Spécialité) : coefficient 2. - Un devoir de connaissances : coefficient de 0,5. - Autres types d'évaluations : coefficient inférieur ou égal à 0,5.

**PROJET D'EVALUATION SPECIALITE HUMANITES LITTERATURE
PHILOSOPHIE EN 1ERE GENERALE**

Type d'évaluation	Diversité des évaluations	Planning	Compétences travaillées
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Evaluations sommatives</u> : il y aura 2 à 4 évaluations par discipline (philosophie et lettres) par trimestre, et les exercices préconisés seront diversifiés. - <u>Evaluations formatives</u> : des travaux et des exercices seront proposés en classe ou à la maison pour la formation des élèves à la spécialité. 	<p>En évaluation sommative, on pourra proposer des devoirs de connaissances et de compréhension des œuvres, des exercices correspondant aux épreuves d'examen (questions d'interprétation et de réflexion), des oraux (type exposés, plaidoiries...)</p>	<p>Au moins un devoir type examen commun (aux disciplines lettres et philosophie) sera réalisé au cours de l'année.</p>	<p>L'enseignement de HLP contribuera à développer les compétences relatives « à la lecture, à l'interprétation des œuvres et des textes, à l'expression et à l'analyse de problèmes et d'objets complexes ».</p> <p>Il permettra de développer l'argumentation, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral et d'engendrer un questionnement, une réflexion sur les différentes idées abordées en classe.</p>

PROJET D’EVALUATION EN INTERLANGUES LVA – LVB – LVC

NIVEAU PREMIERE TRONC COMMUN

	1^{ère} générale	1^{ère} technologique	Evaluation certificative
LVA	AU MOINS 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET AU MOINS 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	ENTRE 1 ET 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET ENTRE 1 ET 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	
LVB	AU MOINS 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET AU MOINS 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	ENTRE 1 ET 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET ENTRE 1 ET 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	
LVC	AU MOINS 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET AU MOINS 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	ENTRE 1 ET 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET ENTRE 1 ET 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	

NIVEAU TERMINAL TRONC COMMUN

	Terminale générale	Terminale technologique	Evaluation certificative
LVA	AU MOINS 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET AU MOINS 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	ENTRE 1 ET 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET ENTRE 1 ET 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	<u>DEVOIR COMMUN</u> SEMAINE DU 17 AU 21 JANVIER 2 HEURES <u>ATTESTATION</u> DU 2 AU 5 MAI POUR LES ECRITS DU 16 AU 20 MAI POUR LES ORAUX
LVB	AU MOINS 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET AU MOINS 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	ENTRE 1 ET 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET ENTRE 1 ET 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	<u>DEVOIR COMMUN</u> SEMAINE DU 17 AU 21 JANVIER 2 HEURES <u>ATTESTATION</u> DU 2 AU 6 MAI POUR LES ECRITS DU 16 AU 20 MAI POUR LES ORAUX
LVC	AU MOINS 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET AU MOINS 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	ENTRE 1 ET 2 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET ENTRE 1 ET 2 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	

CLASSE DE 1ERE: EVALUATION DE LA SPECIALITE LLCER ANGLAIS

	Modalités d'évaluation	Evaluations certificatives
1ERE LLCER ANGLAIS	AU MOINS 4 EVALUATIONS PAR TRIMESTRE ET 3 COMPETENCES LANGAGIERES EVALUEES	SEMAINE DU 4 AU 8 AVRIL POUR LES ECRITS DE 3 HEURES + ORAUX

**PROJET D’EVALUATION SPECIALITE MATHEMATIQUES EN 1ERE
GENERALE**

**PROJET D’EVALUATION MATHEMATIQUES POUR LES 1ERES ET
TERMINALES DES FILIERES TECHNOLOGIQUES STMG ET ST2S**

Dans tous les niveaux et toutes les filières, les évaluations formatives comprenant : les devoirs maisons ou les « petites » interrogations ou les devoirs de rattrapages ou les présentations orales ou travaux pratiques numériques ou ... représenteront entre 10% et 30% de la moyenne annuelle de l’élève. Les devoirs sur tables et les devoirs communs compteront pour le reste de la moyenne annuelle.

En première générale (spécialité mathématiques), l’année est découpée en 3 trimestres :

Par trimestre, au moins deux devoirs sur table surveillés seront proposés.

Un devoir commun sera organisé début avril.

En première technologique (tronc commun), l’année est découpée en 3 trimestres :

Par trimestre, au moins deux devoirs sur table surveillés seront proposés.

Un devoir commun sera organisé début avril.

En Terminale technologique (tronc commun), l’année est découpée en 3 trimestres :

Par trimestre, au moins deux devoirs sur table surveillés seront proposés.

Un devoir commun sera organisé en janvier et un deuxième devoir commun mi-mai.

Les compétences chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer seront évaluées et validées en fin d’année dans le livret scolaire au regard des devoirs et activités réalisés au cours de l’année.

PROJET D'ÉVALUATION EN SPECIALITE NSI EN 1ERE GENERALE

Part fixe : évaluations trimestrielles en quantité minimum (total des coefficients : 14)

Coef.	Qté	Type
5	1	Projet informatique
3	2	Devoir surveillé sur table ou machine
1	3	Interrogation courte

Part variable : évaluations possiblement rajoutées (total des coefficients : 0 à 6)

Evaluations de type :

- devoir surveillé sur table ou machine
- devoir en temps libre
- interrogation flash
- projet informatique
- présentation orale

Coefficient pour chaque : 0.5 à 1, dont le total n'excèdera pas 6.

Pour un élève absent, totalement ou partiellement, à une évaluation de la part fixe : un autre travail de la part variable, du même type, pourra être pris en compte en remplacement. A l'appréciation du professeur quant à l'équivalence entre ces deux évaluations.

PROJET D'ÉVALUATION PHYSIQUE-CHIMIE POUR LA SANTÉ 1ÈRE ST2S
(spécialité abandonnée en fin de 1^{ère})

Part des évaluations, en coefficient	Types d'évaluations formatives	Types d'évaluations sommatives
- évaluations formatives : 50% (nombre de notes minimum : 2 par trimestre) - évaluations sommatives : 50% (nombre de notes minimum : 1 par trimestre)	- évaluation courte - activité de production de groupe sur un temps de classe - activité expérimentale - interrogations et présentations orales - pour l'évaluation de type activité expérimentale, pourront être évalués la manipulation expérimentale et / ou le compte-rendu	- évaluation longue - activité expérimentale

**PROJET D'ÉVALUATION SPECIALITE SCIENCES ECONOMIQUES ET
SOCIALES EN 1ERE GENERALE**

Période	Nombre d'évaluations	Type d'évaluation	Modalités d'organisation	Coefficient
1er trimestre	2 à 3	- 1 à 2 sommatives -1 formative.	- DS individuel - Libre (en groupe ou individuel)	- 3 à 4 pour les évaluations sommatives - 1 à 2 pour l'évaluation formative
2ème trimestre	2 à 3	- 1 à 2 sommatives - 1 formative.	- DS individuel - Libre (en groupe ou individuel)	- 3 à 4 pour les évaluations sommatives - 1 à 2 pour l'évaluation formative
3ème trimestre	2 à 3	- 1 à 2 sommatives. - 1 formative.	- DS individuel - Libre (en groupe ou individuel)	- 3 à 4 pour les évaluations sommatives - 1 à 2 pour l'évaluation formative

PROJET D'ÉVALUATION EN SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN 1ÈRE GÉNÉRALE

- Un minimum de 2 évaluations par trimestre.
- Diversité dans les évaluations (sommative, formative, expérimentale).
- La part des évaluations sommatives est comprise entre 50 % et 60 % de la moyenne.
- Au moins une évaluation expérimentale par trimestre.
- Les compétences du livret scolaire sont évaluées tout au long de l'année.

PROJET D'ÉVALUATION SPÉCIALITÉ SCIENCE DE LA VIE ET DE LA TERRE EN 1ÈRE GÉNÉRALE

Nombre d'évaluations : 2 à 3 notes minimum

Types d'évaluations : des évaluations sommatives et formatives peuvent être prise en compte dans la moyenne.

Des variations dans les coefficients peuvent exister d'un trimestre à l'autre.

Certaines évaluations pourront se voir attribuer le coefficient 0 et n'interviendront donc pas dans la moyenne.

Le jeu des coefficients permettra de tendre vers un poids de 25% des compétences expérimentales sur l'année.

Les compétences du livret scolaire du lycéen sont évaluées en classe tout au long de l'année scolaire.

**PROJET D'ÉVALUATION SCIENCE DE GESTION ET NUMÉRIQUE EN
PREMIÈRE STMG (spécialité abandonnée à la fin de la première)**

Type d'évaluation	Périodicité	Forme possible	Notation
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Au début de chaque nouveau chapitre - Avant d'aborder certaines notions complexes 	<ul style="list-style-type: none"> - Questions orales - QCM ou vrai/faux - Extrait vidéo à commenter 	non
Formative	<ul style="list-style-type: none"> - au minimum à la fin de chaque chapitre 	<ul style="list-style-type: none"> - étude documentaire - devoir de connaissances - texte à trous / schéma à construire - Compte-rendu de prise de contact professionnelle (rédaction fiche de poste) - développement argumenté (écrit ou oral) 	Peu / coefficient faible
Sommativ	<ul style="list-style-type: none"> - au minimum tous les deux chapitres 	<ul style="list-style-type: none"> - présentation orale avec support - DS : analyse documentaire - épreuve type bac Etude de gestion : <ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'un dossier - soutenance 	Oui / coefficient normal à élevé

Nombre d'évaluations par trimestre : 4 minimum

Nombre de notes par trimestre : 3 minimum

Part de l'évaluation : 20 % (estimation)

Pas d'épreuve commune

Evaluations régulières afin d'identifier les lacunes/points forts et ainsi observer les progressions

PROJET D'EVALUATION SPECIALITE THEATRE EN 1ERE GENERALE

Compétences évaluées	Typologie des évaluations
<ul style="list-style-type: none">- Les compétences pratiques : engagement dans le projet collectif, élaboration d'un objet théâtre à présenter devant les autres élèves de théâtre : en décembre et en mai- Les compétences culturelles : décrire les composantes d'un spectacle, réfléchir sur le processus de création, interroger la dramaturgie, mettre en œuvre ses connaissances globales sur le théâtre pour situer, décrire, analyser un texte- Les compétences méthodologiques : formuler une expérience sensible, la partager en classe et développer un avis personnel argumenté, proposer une analyse du travail de plateau et des spectacles vus, lire un texte de théâtre en relation avec des questions de représentation, analyser une archive de théâtre liée à un spectacle.	<p>Trimestre 1 :</p> <ul style="list-style-type: none">- évaluation du carnet de bord (parcours de comédien / parcours du spectateur)- jeu au cours des séances : implication dans le projet, évolution du jeu, restitution finale.- travaux de recherches sur le théâtre : l'histoire du théâtre <p>Trimestres 2 et 3 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Evaluation du carnet de bord- Jeu au cours des séances : travail sur le processus de création avec le comédien- Jeu au cours des séances- Travaux de recherches sur l'évolution de la mise en scène